



Le 31 Juillet 2025

Programme détaillé de la formation au CQP MAM Option Aikido, Aïkibudo et

Disciplines Associées :

I – Objectifs pédagogiques

II – Les compétences visées

III – Le public visé et les prérequis

IV – Les moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

V - Moyens pour suivre l'exécution des actions et l'appréciation des résultats :

VI – Les Modalités d'évaluation

VII – Le calendrier de la formation 2025/2026

RECONNUE PAR L'AIKIKAI SO HONBU DE TOKYO

www.ffabaikido.fr

SIÈGE FÉDÉRAL :

PLACE DES ALLÉES / 83149 BRAS / TÉL. 04 98 05 22 28 / FAX 04 94 69 97 76 / E-MAIL FFAB@AIKIDOFFAB.FR

AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS DU 3 DÉCEMBRE 2004 (FÉDÉRATION AGRÉÉE DEPUIS OCTOBRE 1985)

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

I - Objectifs pédagogiques :

Le titulaire du CQP MAM doit faire découvrir, enseigner et transmettre l'aikido.
Il transmet un contenu technique jusqu'au niveau de shodan.
Il enseigne l'aikido dans un environnement en totale sécurité.

II - Les compétences visées :

Elles sont réparties dans les trois blocs de compétences qui composent le CQP MAM :

II - 1. Bloc de compétences 1 : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées (120 h)

Préparer un plan de cours en veillant à la cohérence et au contenu de la séquence
Préparer une progression de cours sur un thème choisi (initiation au travail des armes, le travail en suwari waza par exemple) sur plusieurs séances

Prendre en compte les caractéristiques du public (groupe hétérogène, âge des pratiquants, nombre d'années de pratique, enfants, seniors, handicapés)

II – 2. Bloc de compétence 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif (21 h)

Conduire une séance de cours d'aikido
Préparer les pratiquants aux grades kyu dans le club ou au shodan

Démontrer avec maîtrise un certain nombre de techniques appartenant à la nomenclature technique officielle.

II - 3. Bloc de compétence 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives (21 h)

Connaître le fonctionnement de son club (A.G., comité directeur.... etc)
Découvrir les relations existantes entre un club et les structures environnantes
(municipalité, comité départemental, comité interdépartemental, ligue, fédération, CDOS, CROS,....etc)

Promouvoir la discipline aikido en participant à différentes manifestations (carrefour des associations, journées portes ouvertes, démonstrations publiques, site internet, réalisation de flyers,)

III - Publics visés et prérequis :

Les publics visés sont des enseignants d'aikido souhaitant enseigner contre rémunération et/ou souhaitant prendre du recul sur leur activité d'enseignement grâce à un temps de formation et de réflexion sur leur pratique

Les prérequis à l'entrée en formation au CQP MAM sont :

- 18 ans à l'entrée en formation
- être titulaire d'une attestation de premier secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS,....etc)
- présenter une copie du grade de 2^{ème} dan au minimum
- présenter un certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique et à l'enseignement de l'aikido datant de moins d'UN AN mois à l'entrée en formation.

Etre titulaire du BF FFAB ou UFA n'est pas un pré-requis mais il permet d'obtenir des allègements pour tout ou partie de la formation. Les allègements de formation ne dispensent pas de la certification.

IV - Les moyens pédagogiques techniques et d'encadrement :

La formation est de 212 heures dont 50 heures en stage pédagogique. Le stage pédagogique est de la responsabilité du tuteur (il est un enseignant d'aikido de club expérimenté, de niveau 3^{ème} dan, il doit accueillir, aider, informer, guider et suivre le stagiaire tout au long de son stage, il participe à l'évaluation du stagiaire). Il a en effet pour mission d'accompagner l'apprenant dans l'enseignement de l'aikido : il veillera à la régulation du dispositif, l'implication du stagiaire et tentera d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par celui-ci.

Les 162 heures de formation sont assurées essentiellement par l'école des cadres locale dont dépend le candidat. Le candidat au CQP MAM est obligatoirement inscrit à l'école des cadres, il est conseillé et suivi par son tuteur pour le choix de ses stages.

L'école des cadres organise tout au long de la saison des stages répondant à différents objectifs :

- perfectionnement technique : stage de préparation 1^{er} et 2^{ème} dan, stage de préparation 3^{ème} et 4^{ème} dan, stage intensif
- enseignement et transmission de l'aikido : cursus de préparation au Brevet d'Initiateur Fédéral d'Aikido (BIFA) délivré par le comité interdépartemental local, préparation des épreuves orales du Brevet Fédéral, organisation des stages du brevet fédéral
- formation continue d'enseignants : stages autour du thème technique fédéral annuel
- stages en direction de publics spécifiques : enfants, seniors, handicapés

La formation du candidat du CQP MAM intègre aussi les stages nationaux organisés par la fédération : les stages examinateurs dont l'objectif est la formation des examinateurs des jurys de grades dan, les stages enseignants dont l'objectif est la formation continue des enseignants d'aikido, les stages brevet fédéraux organisés par la fédération.

Les candidats optant pour la certification par unités capitalisables suivent également une semaine de formation au centre de formation de Bras au cours de laquelle tout le référentiel de certification est étudié par différents intervenants.

V - Moyens pour suivre l'exécution des actions et l'appréciation des résultats :

Le livret de formation est le document administratif de suivi de la formation. Toutes les actions de formation suivies par le stagiaire doivent y figurer. Doivent impérativement figurer sur le livret, la durée en heures, l'intitulé de la structure, les fonctions exercées et le public concerné. La structure organisatrice doit valider la fiche par une signature et un tampon.

C'est aussi un document interactif qui doit être renseigné de façon à favoriser les relations entre les différents intervenants et acteurs de la formation. Il permet de faire un suivi précis du parcours de formation du candidat au CQP MAM.

L'appréciation des résultats se fait également par le livret de formation.

VI- Modalités d'évaluation :

VI-1 - Entretien de positionnement :

Lors du positionnement, une grille d'entretien est renseignée par le formateur de façon à cibler les questions qui feront émerger les éléments du parcours du candidat.

VI-2 - Fiches d'évaluation :

Cet outil est construit pour vérifier la maîtrise des compétences associées à chaque bloc de compétences visées par la qualification du CQP MAM. Il est utilisé quelle que soit la modalité d'obtention du diplôme : VAE ou unités capitalisables.

VI -3 - Livret de formation :

Le livret accompagne le candidat tout au long de son parcours de formation, il est renseigné par les différents formateurs et par le tuteur.

VII - Durée et déroulement de la formation :

La formation se développe sur 212 h dont 50 h de stage pédagogique, s'y ajoutent jusqu'à 5 heures pour le positionnement.

Pour son déroulement, elle débute au début de l'année sportive pour se terminer en octobre de l'année sportive suivante.

VII – Calendrier de la formation complète (sans allègement) pour la saison 2025/2026

La totalité du cursus de formation doit être effectuée sur une période maximale de deux ans. Toutefois, en cas de force majeure dûment reconnue par le centre de formation, une prorogation de la formation d'une durée d'un an pourra être accordée, une seule fois sur demande écrite du stagiaire.

❖ **Les évaluations formatives et leurs programmations**

Durant le positionnement, qui peut durer jusqu'à 5 heures, l'intervenant CQP communiquera à chaque candidat la liste des stages qui entrent dans le cursus de formation.

Chaque participation à un stage validant donnera lieu à la délivrance d'une attestation de stage annexée au livret de formation du CQP.

Les évaluations formatives seront conduites pour ancrer les apprentissages et repérer les besoins.

❖ **STAGE PEDAGOGIQUE AUPRES D'UN TUTEUR (50 heures)**

Le tuteur est un enseignant de club expérimenté, de niveau 3^{ème} dan, il doit accueillir, aider, informer, guider et suivre le stagiaire tout au long de son stage, il participe à l'évaluation du stagiaire. Il a en effet pour mission d'accompagner l'apprenant dans l'enseignement de l'aïkido : il veillera à la régulation du dispositif, l'implication du stagiaire et tentera d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par celui-ci.

Il renseignera la partie du livret de formation consacrée au stage pédagogique.

❖ **162h minimales en formation à valider**

Le stagiaire devra effectuer ses 162 heures en choisissant les stages qu'ils souhaitent dans l'ensemble des dates qui lui sont proposées ci-dessous, que ce soit sur le territoire national et/ou au centre de formation de Bras.

En face de chaque stage correspond le nombre d'heures qui sera crédité pour la formation.

Compétences visées :

Bloc de compétences 1 : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

Bloc de compétences 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Bloc de compétences 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Le stagiaire peut choisir les différents stages qu'il souhaite effectuer pour ses heures de formation.

➤ **Stages décentralisés sur le territoire national :**

Compétences visées :

- *Repérer les besoins spécifiques des pratiquants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique*

- 18-19 octobre 2026 en Bourgogne Franche Comté **(6 heures)**
- 18-19 octobre 2026 en Nouvelle Aquitaine **(6 heures)**
- 18-19 octobre 2026 en Pays de la Loire **(6 heures)**
- 18-19 octobre 2026 en PACA **(6 heures)**
- 18-19 octobre 2026 en Hauts de France **(6 heures)**
- 18-19 octobre 2026 en Normandie **(6 heures)**
- 15-16 novembre 2025 en AURA **(3 heures)**
- 15-16 novembre 2025 en Bourgogne Franche Comté **(3 heures)**
- 15-16 novembre 2025 en Centre **(3 heures)**
- 15-16 novembre 2025 en Hauts de France **(3 heures)**
- 15-16 novembre 2025 en Ile de France **(3 heures)**
- 15-16 novembre 2025 en Nouvelle Aquitaine **(3 heures)**
- 15-16 novembre 2025 en Normandie **(3 heures)**
- 15-16 novembre 2025 en Occitanie **(3 heures)**
- 14-15 février 2026 en Bretagne **(3 heures)**
- 14-15 février 2026 en Grand Est **(3 heures)**
- 14-15 février 2026 en PACA **(3 heures)**
- 14-15 février 2026 en Pays de la Loire **(3 heures)**
- 14-15 mars 2026 en AURA **(3 heures)**
- 14-15 mars 2026 en Haut de France **(3 heures)**
- 14-15 mars 2026 en Ile de France **(3 heures)**
- 14-15 mars 2026 en Nouvelle Aquitaine **(3 heures)**
- 14-15 mars 2026 en Occitanie **(3 heures)**
- 14-15 mars 2026 en Normandie **(3 heures)**
- 18-19 avril 2026 en Bourgogne Franche Comté **(3 heures)**
- 18-19 avril 2026 en Centre **(3 heures)**
- 9-10 mai 2026 en Bretagne **(3 heures)**
- 9-10 mai 2026 en Grand Est **(3 heures)**
- 9-10 mai 2026 en Pays de la Loire **(3 heures)**
- 9-10 mai 2026 en PACA **(3 heures)**

➤ **Formation à l'évaluation en aikido**

Compétences visées :

- *Maîtriser le règlement particulier des différents examens de l'aikido*
- *Définir les besoins des pratiquants par rapport aux différentes épreuves préparées*
- *Donner des consignes adaptées aux pratiquants pendant la période de préparation*
- *Réaliser un bilan des prestations des candidats après les examens*
- *Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement*

- 26 au 29 mars 2026 en Normandie **(20 heures)**
- 26 au 29 mars 2026 à Bras **(20 heures)**

➤ **Formation à l'enseignement de l'aikido pour des publics particuliers**

Compétences visées :

- Adapter un cours d'aikido aux spécificités des différents publics pratiquant l'aikido - enfants, adolescents, seniors, handicapés, aikitaïso, self défense
 - Au plan physique
 - Au plan psychologique
 - Au plan moteur
- Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement
- Actions de formation et de professionnalisation

Enseignement enfants :

- 11-12 novembre 25 en Grand Est **(6 heures)**
- 11-12 novembre 25 en Grand Est **(6 heures)**
- 11-12 novembre 25 en Occitanie **(6 heures)**
- 11-12 novembre 25 en Occitanie **(6 heures)**
- 6-7 juin 26 en Grand Est **(6 heures)**
- 6-7 juin 26 en Occitanie **(6 heures)**
- du 6 au 12 Juillet 2026 à Bras (stage national d'été) **(30 heures)**

Enseignement seniors :

- 8-9 novembre 2025 – Centre **(6 heures)**
- 2-3 mai 2026 – Nouvelle Aquitaine **(6 heures)**

Enseignement pratiquants handicapés :

- 6-7-8 mars 2026 - Bras **(9 heures)**

Enseignement Aikitaïso :

- 24-25 janvier 2026 en Nouvelle Aquitaine **(6 heures)**

Aikido et Self Défense :

- 14 au 18 janvier 2026 à Bras **(20 heures)**

Femmes :

- 2-3 mai 2026 – AuRA **(6 heures)**

Aikido Sport Santé Bien-Etre :

- 21-22 mars 2026 – Bras **(6 heures)**

➤ **Formation au centre de Formation à Bras (83149) (56 heures)**

Compétences visées :

- Préparer et animer de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage en Aikido Aikibudo et Disciplines Associées
- Organiser, informer et communiquer autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Conduire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

La formation se déroulera la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint 2026.